



# Hydro-Magog

Vision de  
développement  
2024-2034

VILLE DE  
**Magog**  
Hydro-Magog



Un **réseau municipal** de production et de redistribution **d'électricité** qui se positionne comme un **chef de file** dans la **transition énergétique** et qui souhaite **augmenter sa profitabilité** pour **contribuer davantage** au **développement** de la ville de Magog.



# Table des matières

- Mot du conseil municipal .....4
- Bref historique .....5
- Hydro-Magog : Membre de l'Association  
des redistributeurs d'électricité du Québec .....9
- Hydro-Magog en 2024 ..... 10
- Valeur approximative des actifs ..... 11
- Revenus et bénéfices ..... 14
- Constats et orientations ..... 16
- Priorités d'intervention ..... 21
- Plan d'investissements ..... 25
- Programme d'investissements ..... 26
- Échéancier ..... 29

# Mot du conseil municipal

La Ville de Magog fait partie de l'une des neuf municipalités au Québec qui gère son propre réseau de production et de distribution d'électricité.

En 2024, nous sommes fiers d'entamer un virage important dans l'histoire d'Hydro-Magog. Nous comptons nous positionner comme un chef de file dans la transition énergétique et augmenter la profitabilité d'Hydro-Magog afin de soutenir davantage le développement de notre ville.

Pour y arriver, nous annonçons les plus grands investissements jamais égalés sur une période de 10 ans pour Hydro-Magog. Ces derniers généreront d'importants revenus qui nous permettront d'augmenter les profits annuels d'Hydro-Magog pour les réinvestir dans notre milieu de vie.

Avec une approche axée sur la profitabilité, nous faisons preuve d'audace et d'innovation, tant pour nos clients que pour les générations futures.

Nos investissements nous permettront de :

- Moderniser et augmenter les services offerts à la clientèle;
- Positionner Hydro-Magog comme un chef de file dans la transition énergétique;
- Augmenter la profitabilité d'Hydro-Magog;
- Améliorer la gestion de la pointe de consommation électrique;
- Assurer la croissance du réseau électrique desservi;
- Favoriser la réduction de la consommation en électricité.

En consultant ce document, vous découvrirez de quelles façons nous comptons atteindre notre vision 2024-2034 afin qu'Hydro-Magog puisse s'adapter aux enjeux actuels, augmenter les services offerts à sa clientèle et générer davantage de richesse pour notre communauté.



*Nathalie Pelletier, mairesse*  
*Au nom du conseil municipal de Magog*



# Bref historique

Au fil du temps, différents événements ont conduit à la création d'Hydro-Magog.

Les dates qui apparaissent aux pages suivantes dressent une liste non exhaustive des moments marquants cités dans différents ouvrages de référence.<sup>1</sup>

---

#### **1 Parmi les références utilisées :**

- ▶ LAPALME, Jean-Maurice. *Guide historique de la Ville de Magog – 125 années d'histoire 1851-1976*, 60 p.
- ▶ Comité du Centenaire de Magog (1988). *Magog : Cent ans et plus d'histoire*, Magog : Les éditions Orford, 256 p.
- ▶ PARADIS, Alexandre (1951). *Histoire commerciale et industrielle de Magog*, Magog, 64 p.
- ▶ KESTEMAN, Jean-Pierre (2004), *Tout le long de la rivière Magog - Se promener du lac Memphrémagog à la Cité des rivières*, Collection « Patrimoine », Sherbrooke, Éditions GGC, 246 p.
- ▶ GAUDREAU, Serge (1995), *Au fil du temps : histoire de l'industrie textile à Magog (1883-1995)*, Magog, à compte d'auteur, 239 p.

- **1897** : La Ville de Magog construit un premier barrage hydroélectrique près de l'emplacement actuel du barrage La Grande-Dame, à quelques kilomètres en aval de la zone urbaine. Ce barrage permet, entre autres, l'éclairage des rues. Un emprunt de 10 000 \$ est fait en 1897 (règlement 53). Les rues sont éclairées pour la première fois à Magog le 9 décembre 1897.
- **1898** : La Dominion Cotton Mills (ancêtre de la Dominion Textile), se procure elle-même une partie de son électricité grâce à un « power house » et des turbines alimentées par le canal de dérivation longeant la rue Principale et passant entre les deux usines (filature à droite, imprimerie à gauche). L'eau faisait fonctionner les turbines générant l'électricité et actionnant la machinerie dans les usines.

- **1911** : La Ville de Magog reproche à la Dominion Textile de retenir l'eau dans son canal, ce qui la prive d'une partie de l'énergie qu'elle voudrait avoir pour son barrage en aval de la partie urbaine. D'autre part, la demande croissante en électricité amène la Ville à moderniser son barrage de 1897 qui ne répond plus aux besoins.

Une entente est conclue entre la Ville de Magog et la Dominion Textile, qui a également besoin de plus d'énergie, pour l'usage partagé de l'électricité produite par le barrage municipal.

Un emprunt de 100 000 \$ est fait par la Ville de Magog (règlement 117) afin de construire le barrage connu aujourd'hui comme La Grande Dame. Le barrage construit en 1897 cesse de fonctionner.

- **Vers 1920** : La Dominion Textile décide de se doter elle aussi d'un barrage plus performant, produisant de l'hydroélectricité. Cela marque la fin de l'ancien « power house » entre les deux usines, et du remplissage du canal.

Le bâtiment actuel du barrage Memphrémagog est érigé à proximité de la filature, avec ses structures sur la rivière Magog. Le barrage de 1882-1883, situé en amont sur la rivière, est démoli. Ses vestiges sont encore visibles au fond de la rivière.



© Société d'histoire de Magog. Fonds Studio RC.

- **1946** : Fin officielle de l'entente entre la Dominion Textile et la Ville de Magog pour l'usage partagé de l'électricité produite par le barrage La Grande-Dame.

Avec les sécheresses de 1947 et de 1948 et la demande grandissante d'électricité (notamment en raison des électroménagers), la Ville de Magog recourt de plus en plus à des achats à la compagnie Southern Canada Power pour s'approvisionner.

La Ville de Magog prévoit un emprunt de 100 000 \$ (règlement 259) pour renouveler les lignes de transmission et de distribution du système électrique déjà en place pour redistribuer l'électricité achetée à la compagnie Southern Canada Power.

C'est aussi le développement du réseau électrique par des coopératives de distribution nouvellement formées (Coopérative rurale de Magog, à Magog-Est, et Coopérative d'Austin).

- **Au cours des années 1950** : Il y a un grand dilemme à Magog : vendre ou non le réseau électrique municipal à la Southern Canada Power. Les enjeux sont les suivants : toucher une somme importante à court terme, mais renoncer aux revenus annuels générés par le service d'électricité dans le futur. Magog conservera son réseau.

- **Vers 1958** : Entente à l'amiable entre la Ville de Magog et Southern Canada Power, qui récupérera le réseau coopératif de l'électricité.

- **1958-1959** : Adoption de trois règlements (361, 363 et 365) pour l'amélioration de l'usine électrique et du système de distribution (construction de la sous-station Racine de 5 000 kV et relocalisation des circuits de distribution électrique de la Southern Canada Power dans la Ville de Magog).

- **1961** : Acquisition de la centrale électrique de la Dominion Textile par la Ville de Magog.

- **1962** : Hydro-Québec lance une offre publique d'achat et achète toutes les actions des 11 compagnies privées. Presque toutes les coopératives électriques et une partie des réseaux municipaux acceptent aussi l'offre d'achat et sont fusionnés<sup>1</sup>.

- **1991** : Entente intermunicipale entre la Ville de Sherbrooke et la Ville de Magog pour l'acquisition, la gestion et l'opération du barrage Memphrémagog et de la centrale hydroélectrique Hydro-Magog.

<sup>1</sup> « Hydro-Québec », Wikipédia. Dernière modification le 29 juin 2024.



📷 Société d'histoire de Magog. Fonds Studio R.C.



📷 Société d'histoire de Magog. Fonds Famille Stock



📷 Société d'histoire de Magog. Fonds Studio R.C.

# Centrale Memphrémagog

La centrale Memphrémagog<sup>1</sup> est une centrale au fil de l'eau située sur le cours de la rivière Magog, à environ 1,5 km à l'aval de l'embouchure du lac Memphrémagog.

La centrale est l'usine de tête d'un réseau de 7 centrales hydroélectriques aménagées sur la rivière Magog.

Elle a été construite vers 1920 par l'usine Dominion Textile afin d'alimenter sa filature du textile. Elle a été aménagée au cœur de la ville de Magog, un peu en aval d'un ancien barrage construit en 1883.

Les villes de Magog et de Sherbrooke en sont copropriétaires. Sherbrooke veille à la maintenance des installations tandis que Magog assure les opérations de la centrale Memphrémagog. Seul le réseau de distribution municipal de Magog est relié à cette installation de production électrique.

# Centrale La Grande-Dame

La centrale La Grande-Dame<sup>2</sup> est elle aussi située sur la rivière Magog.

Elle a été construite en 1911. La Ville de Magog en est l'unique propriétaire.

<sup>1</sup> « Centrale Memphrémagog », Wikipédia, Dernière modification le 8 mars 2024,  
<sup>2</sup> « Centrale La Grande-Dame », Wikipédia, dernière modification le 25 février 2024,



© Société d'histoire de Magog. Fonds Studio R.C.



© Société d'histoire de Magog. Fonds Fernand Boisvert



© Société d'histoire de Magog. Fonds Studio R.C.

# Hydro-Magog : Membre de l'Association des redistributeurs d'électricité du Québec

L'Association des redistributeurs d'électricité du Québec (AREQ) regroupe neuf réseaux municipaux et une coopérative.

En comparant le nombre de clients, Hydro-Magog est le troisième plus grand réseau municipal de l'AREQ.

Tout comme Hydro-Québec, les réseaux municipaux sont des entités publiques titulaires d'un droit exclusif de distribution d'électricité sur leurs territoires de dessertes respectifs. Ils achètent en grande majorité l'énergie auprès d'Hydro-Québec et la redistribuent auprès de leur clientèle respective.



Membres de l'AREQ	Pointe annuelle 2023 (MW)	Petites centrales de production hydro-électrique	Nombre de clients - 2023
Alma	45,6	-	5536
Amos	26,9	-	2981
Baie-Comeau	52,0	-	4942
Coaticook	31,8	2 centrales, total 2 MW	4268
Coopérative	58,9	-	6880
Joliette	85,0	-	9574
Magog	79,3	2 centrales, total 4 MW	10570
Saguenay	155,4	3 centrales, total 17 MW	21801
Sherbrooke	601,4	8 centrales, total 20 MW	92638
Westmount	87,8	-	10265
<b>TOTAL</b>	<b>1224,1</b>	<b>15 centrales, total 43 MW</b>	<b>169 455</b>

# Hydro-Magog en 2024

Hydro-Magog dessert en électricité plus de 10 500 clients (résidentiels, commerciaux, institutionnels et industriels) sur un dense territoire urbain de 25 km<sup>2</sup>. Au niveau administratif et opérationnel, Hydro-Magog compte sur l'expertise de près d'une vingtaine d'employés.

L'indice de continuité électrique d'Hydro-Magog est excellent. Annuellement, la durée moyenne des pannes électriques est de moins d'une heure.

≈ 20 employés  
(administration  
et opérations)

+ de 10 600  
compteurs  
électriques

≈ 14,2 MWh  
produits  
annuellement

25 km<sup>2</sup>  
de territoire  
desservi

≈ 360,9 MWh achetés  
annuellement à Hydro-Québec  
et redistribués aux clients





# Valeur approximative des actifs

Avec ses deux centrales hydroélectriques et un réseau de distribution desservant un territoire de 25 km<sup>2</sup>, Hydro-Magog détient des infrastructures et des équipements qui représentent un actif majeur pour la communauté magogoise.

**En 2024,**  
le coût de reconstruction  
des actifs d'Hydro-Magog  
est évalué à plus  
de **370 M\$.**

## Réseau de distribution

- 150 km de réseau aérien : 75 M\$
- 20 km de réseau souterrain : 20 M\$
- Infrastructures de mesurage : 1 M\$ (compteurs)

## Poste 120 KV

- 25 M\$

## Centrale Memphrémagog

(copropriétaire à 50 % avec la Ville de Sherbrooke)

- Équipements : 10 M\$ (turbines et contrôle)
- Infrastructure : 75 M\$ (représente 50 % de la valeur du barrage)

## Centrale La Grande-Dame

- Équipements : 10 M\$ (turbines et contrôle)
- Infrastructure : 150 M\$ (barrage)

## Véhicules, outils et équipements

- Camion à nacelle, grue tarière, génératrice, etc. : 5 M\$

Valeur des actifs  
+ de **370 M\$**



## À propos de la dette

La dette actuelle d'Hydro-Magog est de **92 800 \$**.

Elle représente moins de 0,03 % de la valeur des actifs estimée à plus de 370 M\$.

Hors de tout doute, Hydro-Magog profite d'une excellente position financière.

# Revenus et bénéfices

Dans sa vision de développement 2024-2034, Hydro-Magog souhaite accroître sa profitabilité afin que les retombées financières puissent contribuer davantage au développement de la ville de Magog.

Hydro-Magog est une entité commerciale. Ses revenus, ses dépenses et ses affectations sont budgétés séparément du budget de la Ville de Magog. Ce réseau de production et de distribution d'électricité municipal est l'un des secteurs d'activités qui permet à la Ville de Magog de générer de la richesse.

Hydro-Magog représente une diversification des sources de revenus de la Ville dont peu de municipalités au Québec peuvent profiter.

Chaque année, ses bénéfices sont utilisés pour financer une partie du budget d'opération de la Ville de Magog et des investissements en immobilisations. Ses profits contribuent financièrement aux opérations quotidiennes de la Ville en plus de limiter les emprunts.

# Revenus et bénéfices (suite)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
<b>Revenus bruts annuels</b>	<b>33 720 198 \$</b>	<b>33 174 540 \$</b>	<b>31 937 730 \$</b>	<b>30 430 460 \$</b>	<b>28 931 466 \$</b>	<b>27 313 809 \$</b>
Bénéfices nets (\$)	7 047 416 \$	6 856 308 \$	7 231 110 \$	6 887 710 \$	6 736 771 \$	5 783 308 \$
Bénéfices nets (%)	21%	21%	23%	23%	23%	21%

## Utilisation des profits d'Hydro-Magog en 2023

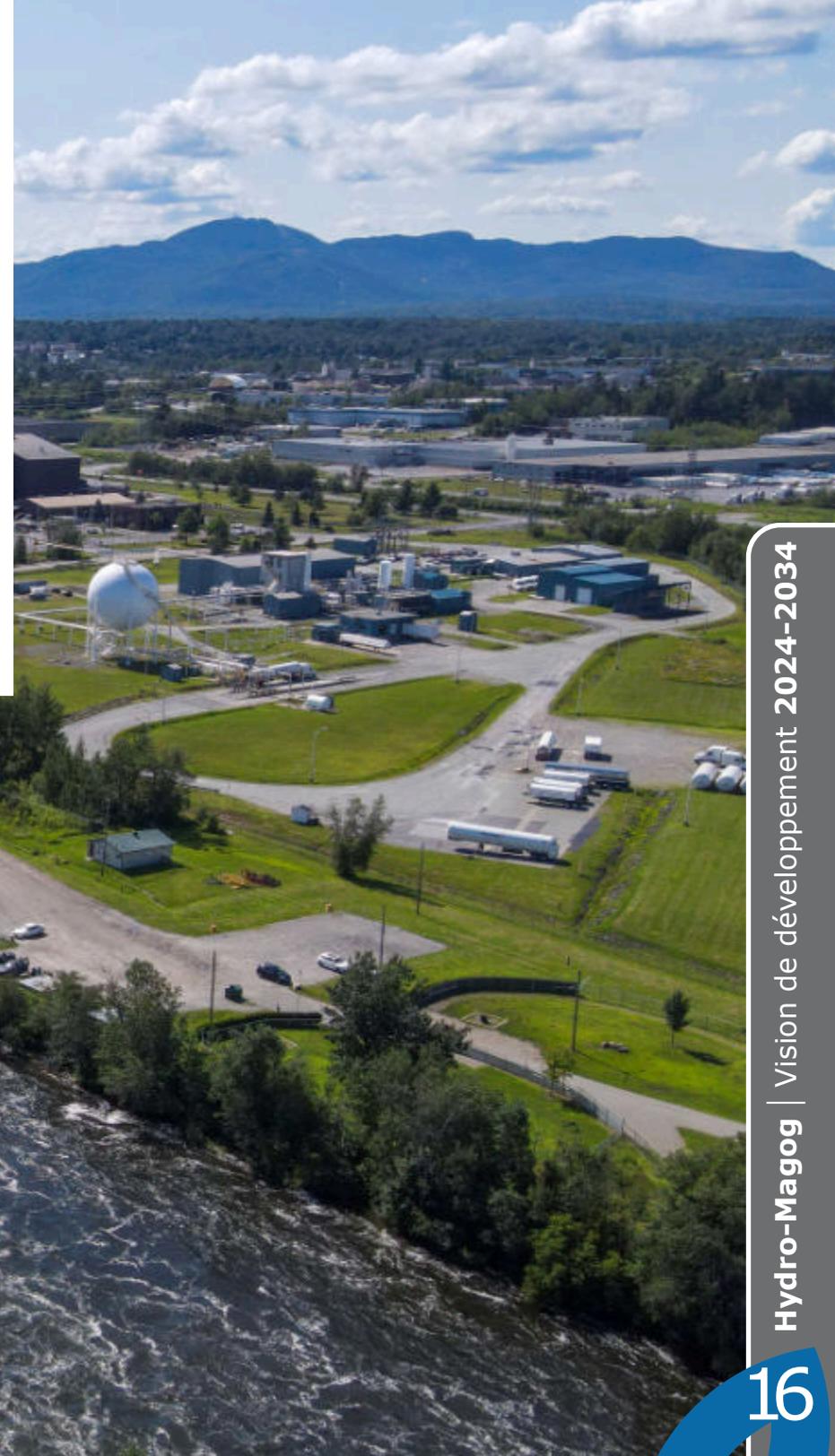
**3, 5 M\$** pour financer le budget d'opération de la Ville de Magog.

**2, 7 M\$** pour financer différents projets d'investissements.

**0, 8 M\$** pour financer des projets non prévus (excédent libre).

# Constats et orientations

Dans la planification de son développement, Hydro-Magog a ciblé quatre orientations d'intervention. Ces dernières sont liées à des constats opérationnels, technologiques et humains. Hydro-Magog compte également être un partenaire du projet de transition énergétique du gouvernement du Québec et d'Hydro-Québec.



# 1

## Orientation

Répondre à la hausse estimée de la consommation électrique pour le territoire d'Hydro-Magog (prévision pour l'Estrie de 2,75 %/an d'ici à 2050\*).

\* Source : Tournée des régions d'Hydro-Québec le 12 avril 2024 à Sherbrooke

## Constats

- Demande additionnelle de la consommation électrique occasionnée par la transition du parc automobile à combustion vers l'électricité (+1 MW/1 000 bornes de recharge résidentielles).
- Imprévisibilité de la croissance du parc industriel et de la demande en électricité qui y sera associée.
- Densification du territoire desservi par Hydro-Magog qui génère une demande accrue en électricité.
- Impacts des changements climatiques sur la consommation des clients (ex. : utilisation accrue des thermopompes).



# 2

## Orientation

Moderniser et optimiser les équipements opérationnels et administratifs.

### Constats

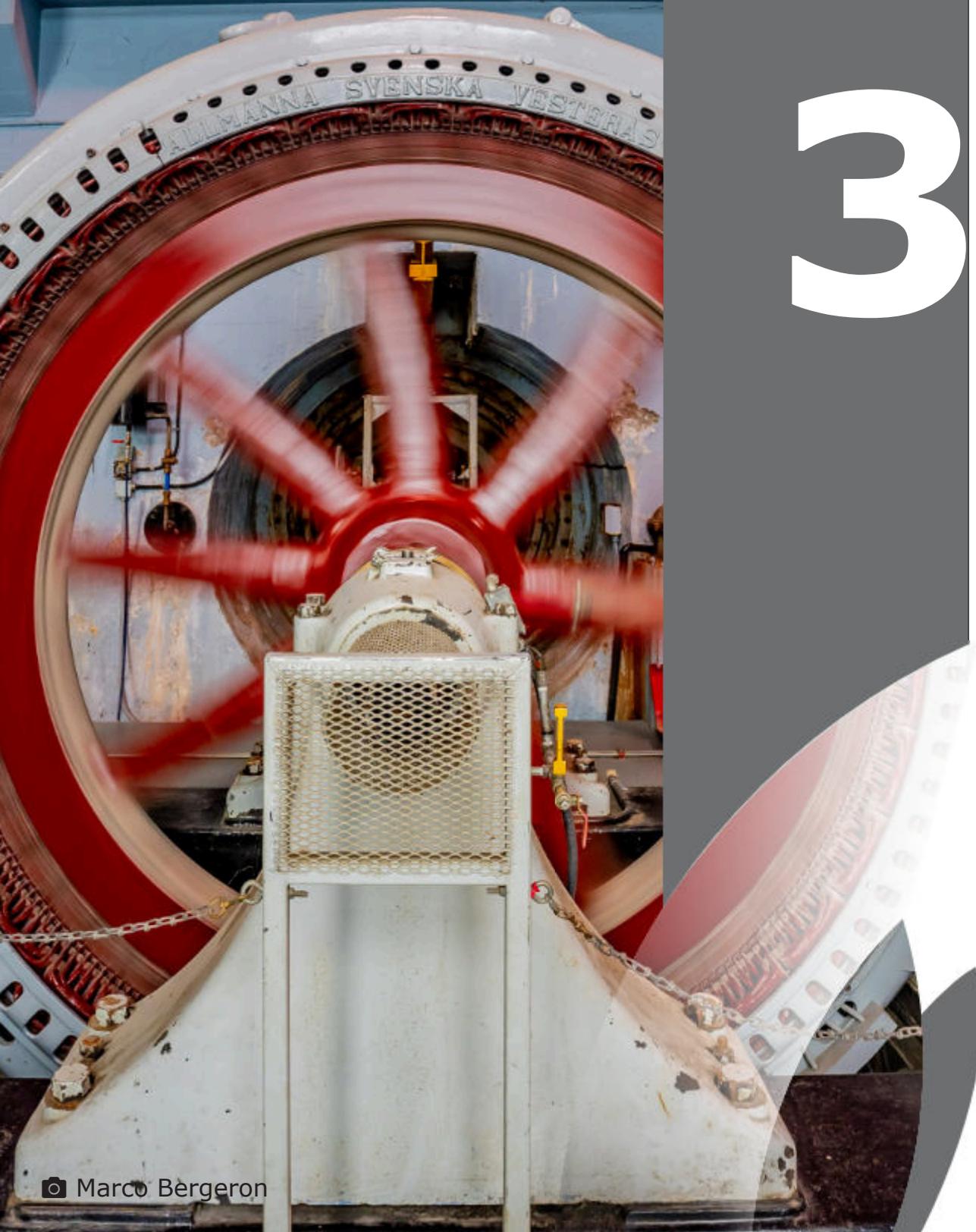
- Équipements de mesurage résidentiels non appropriés pour favoriser une diminution de la charge sur le réseau lors des périodes de grand froid et pour répartir plus uniformément la demande en électricité lors des pointes de consommation électrique.
- Absence d'outils technologiques permettant une visualisation en continu de la qualité du service.
- Manque d'équipements permettant d'offrir aux clients des programmes d'économie d'énergie similaires à ceux d'Hydro-Québec (ex. : Hilo, tarification dynamique).



### Qu'est-ce qu'une pointe de consommation électrique?

Les pointes, annuelles ou quotidiennes, se produisent lorsque la demande d'électricité atteint son maximum et que le réseau d'Hydro-Magog est le plus sollicité parce qu'un très grand nombre de clients utilisent le chauffage ou des appareils énergivores au même moment. Le réseau est alors surchargé.

À noter que le nombre croissant de véhicules électriques augmente la demande en électricité et affecte les pointes de consommation en toute saison.



# 3

## Orientation

Diversifier les sources de production et d'approvisionnement en électricité.

### Constats

- Dépendance à une filière unique de production et d'approvisionnement d'électricité (hydroélectricité).
- Inaccessibilité aux systèmes décentralisés de production et de stockage d'énergie chez les clients (ex. : batteries et panneaux solaires résidentiels).
- Absence d'unité de capacité de stockage d'énergie.

# 4

## Orientation

Innover dans la distribution de l'électricité et dans la gestion du réseau d'Hydro-Magog.

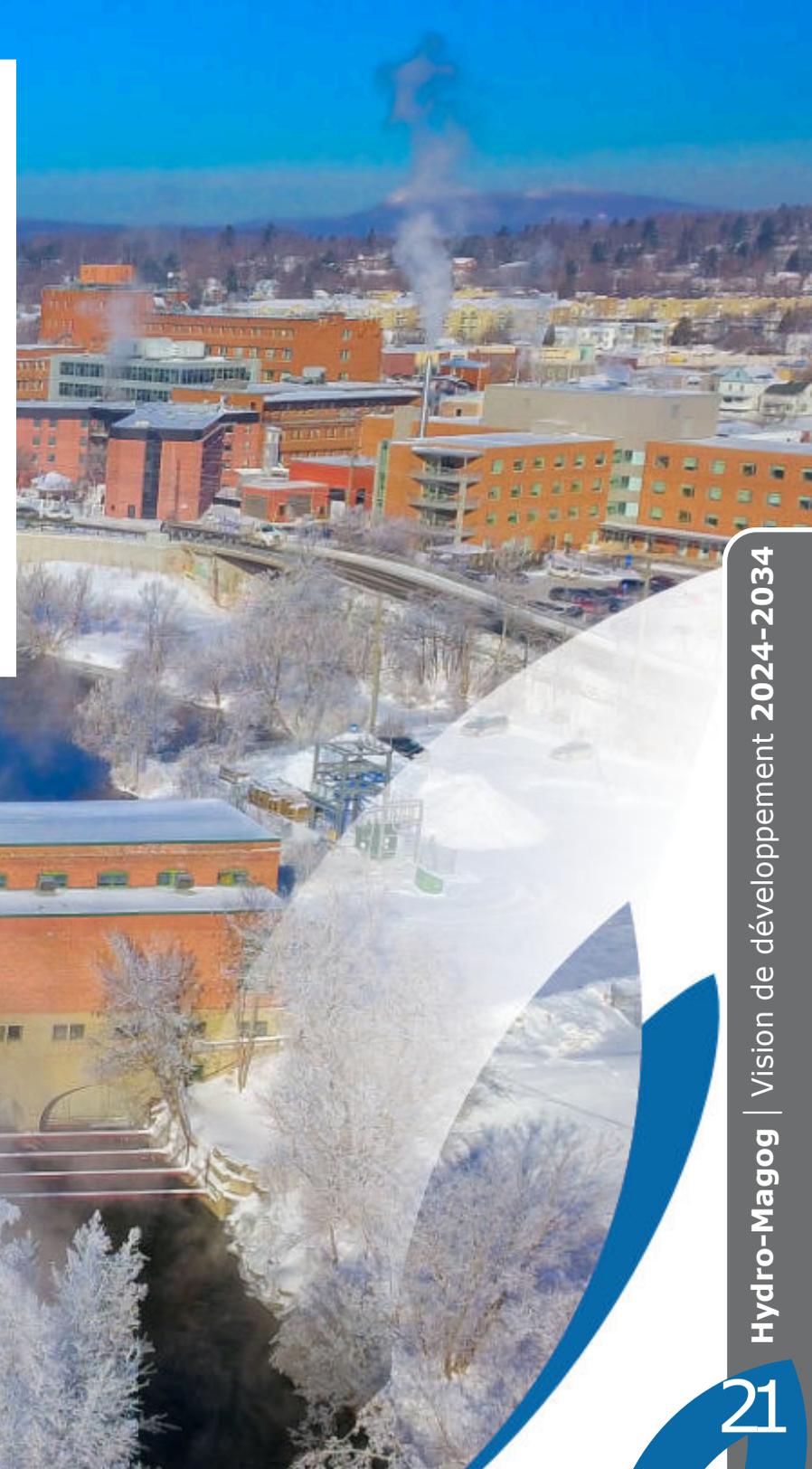
### Constats

- Absence d'outils technologiques permettant une lecture en temps réel de la consommation électrique du territoire.
- Contraintes opérationnelles et technologiques permettant d'amorcer une transition énergétique.

# Priorités d'intervention

| Hydro-Magog s'apprête à entamer un virage important de son histoire.

Les actions prévues dans la vision de développement 2024-2034 contribueront à répondre aux défis et aux orientations identifiés.



# 1

## Moderniser et augmenter les services offerts à la clientèle

- Être mieux outillés pour accompagner nos clients dans la transition énergétique (ex. : Hilo, tarification dynamique, etc.).
- Moderniser l'expérience client grâce aux nouvelles technologies (ex. : visualisation en continu de la qualité du service, détection plus rapide des pannes, automatisation de certains systèmes, etc.).
- Offrir et développer une nouvelle gamme de produits et services pour notre clientèle (carte des pannes interactives, gestion des appareils ménagers intelligents, etc.).

## Se positionner comme un chef de file dans la transition énergétique

- Développer notre expertise dans la production et l'utilisation d'énergies renouvelables (solaire, hydrogène, etc.).
- Investir dans la recherche et le développement.
- Planifier l'intégration des nouvelles technologies et des nouveaux produits et services.
- Attirer des entreprises spécialisées dans le créneau de la transition énergétique.



## Qu'est-ce que la facturation dynamique?

C'est une option de facturation qui peut être offerte aux clients par certaines organisations pour diminuer leur facture d'électricité lorsqu'ils réduisent ou déplacent leur consommation aux bons moments.



# 3

# 4

## Augmenter la rentabilité d'Hydro-Magog

- › Assurer un plan d'approvisionnement de l'énergie à distribuer.
- › Explorer de nouvelles sources de production énergétique.
- › Diversifier nos sources d'approvisionnements en énergie.
- › Être à l'affût des programmes de financement qui ont un impact sur nos activités.
- › Optimiser la production de nos barrages.
- › S'ouvrir à de nouveaux marchés et à de nouvelles façons de faire (ex.: introduction de la production citoyenne d'électricité, gestion de la consommation résidentielle et commerciale, incitation pour l'adoption d'alternatives à l'utilisation de l'énergie fossile, etc.).

## › Améliorer la gestion de la pointe de consommation électrique

- › Acquérir et développer des outils technologiques basés sur l'intelligence artificielle pour minimiser les impacts de la pointe et optimiser l'utilisation du réseau électrique.
- › Revoir les outils technologiques afin de s'adapter à la réglementation provinciale sur l'énergie (projet de loi n° 69).



5  
6

## Assurer la croissance du réseau électrique desservi

- Augmenter notre production d'électricité pour diminuer la pression sur notre fournisseur unique.
- Faire des travaux qui assureront la croissance du réseau afin d'être en mesure de répondre à la densification du secteur urbain et à la transition énergétique (véhicules électriques, unités de stockage, production solaire, etc.).

## Favoriser la réduction de la consommation en électricité

- Être un partenaire de développement avec Hydro-Québec en modernisant nos installations de mesurage pour que les clients d'Hydro-Magog puissent ajuster leur consommation quotidienne.



### Le saviez-vous?

Hydro-Québec va investir plus de 500 M\$ dans les incitatifs de réduction de la consommation pour ses clients. La modernisation de nos installations de mesurage permettra à nos clients d'en profiter!

# Plan d'investissements Vision 2024-2034

Pour atteindre le développement souhaité d'ici 2034, la Ville de Magog prévoit des investissements qui seront rapidement profitables.

**Revenus**

liés à la croissance  
et aux investissements\*\*

**40 M\$\*\***

sur 10 ans

**Investissements**

**18 M\$\***

sur 10 ans

**Profits additionnels**

**2 M\$\*\***

par année  
à compter de 2034

Croissance progressive  
des profits à partir de 2028

\* Les investissements prévus pourront être payés au comptant ou par financement.

\*\* Les revenus et les profits indiqués sont basés sur des estimations budgétaires et pourraient varier.

**Face à ces prévisions financières, il importe de préciser les éléments suivants :**

- Les bénéfices annuels devraient dépasser les investissements annuels à compter de 2028.
- Les bénéfices et les investissements pourraient être décalés dans le temps en fonction de la croissance réelle de la charge.
- Chaque projet sera évalué sur une base de rentabilité ou du maintien de nos actifs et de la sécurité d'approvisionnement de nos clients.
- Une augmentation du budget d'opération est à prévoir en fonction de l'évolution des marchés et de la charge de travail additionnelle à effectuer. Ce qui influencera également le bénéfice net.

# Programme d'investissements

## Vision 2024-2034

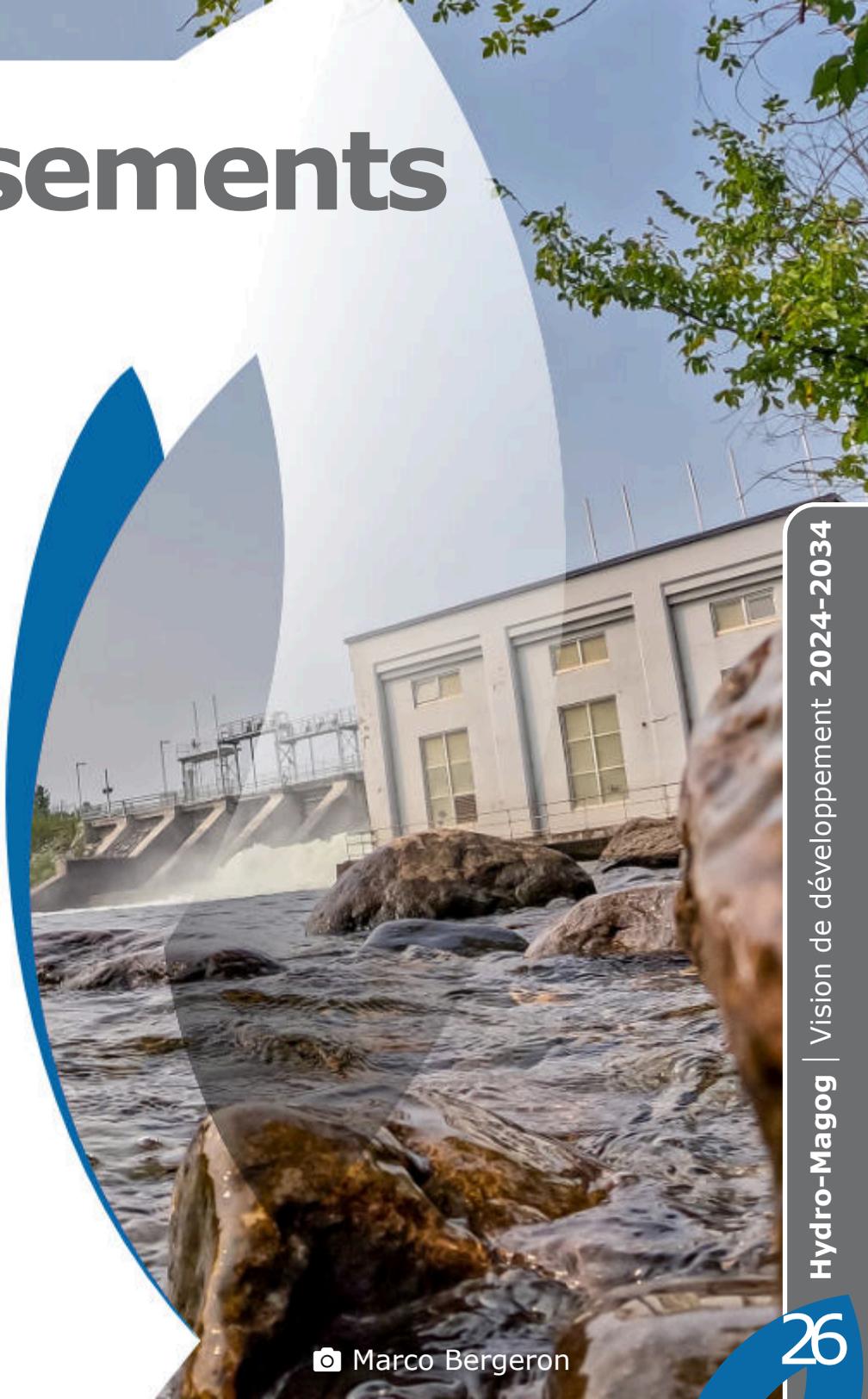
| Les projets suivants seront amorcés ou mis en place d'ici 2034.

### Centrale La Grande-Dame

- Ajout d'une troisième turbine pour augmenter la production électrique (puissance additionnelle variant de 0,5 à 1,0 MW).
- Ajout d'un dégrilleur automatisé pour maximiser la production des turbines.
- Réfection des panneaux de contrôle pour diminuer les coûts d'opération.
- Remplacement des grilles des turbines pour continuer à assurer une protection mécanique adéquate contre les différents débris de la rivière.
- Réfection du bâtiment de commande de la centrale La Grande-Dame.
- Analyser la possibilité de changer les turbines existantes pour augmenter la production d'électricité (à analyser et non prévu).

### Centrale Memphrémagog

- Remplacement des grilles des turbines pour continuer à assurer une protection mécanique adéquate contre les différents débris de la rivière.
- Réfection du barrage Memphrémagog.
- Analyser la possibilité de changer les turbines existantes pour augmenter la production d'électricité (à analyser et non prévu).



## Poste de distribution 120 kV

- Ajout d'un transformateur de puissance (120-25 kV – 47 MVA) pour être en mesure de sécuriser l'alimentation électrique à la clientèle en cas d'événement majeur, comme une panne d'équipement au poste de distribution.
- Ajout des départs de ligne requis pour assurer la croissance du réseau électrique en fonction des projections de développement de la ville.
- Ajout d'automatismes de gestion de la pointe de consommation électrique en période hivernale (alarme de charge, délestage autonome, abaissement automatique, etc.).

## Production et stockage d'énergie

- Ajout d'un système de conservation d'énergie résidentielle afin de différer la consommation à l'extérieur des périodes de pointe, de diminuer la charge instantanée sur le réseau et de réduire la facturation de pointe (ex. : brique réfractaire [ATC], « powerwall », borne de recharge bidirectionnelle, etc.).
- Installation d'un système servant à emmagasiner l'énergie pour les pointes de consommation électrique par grand froid (ex. : batterie EVLO).
- Mise en place d'un parc de production solaire pour diversifier nos sources d'énergie.
- Analyser la possibilité d'installer une pile à combustible (hydrogène). Ce type de composante, en collaboration avec des partenaires industriels du territoire, pourrait apporter une production d'électricité à un coût avantageux (à analyser et non prévu).



## Réseau de distribution

- Augmentation des investissements requis sur le réseau pour répondre à la demande électrique qui sera occasionnée par les orientations de la Politique d'habitation de la Ville de Magog (cible : ajout de 220 portes/année).
- Installation de compteurs intelligents pour améliorer les services offerts et faciliter les opérations (relève à distance, interruption à distance, contrôle de charge et production décentralisée, facturation différenciée, etc.).
- Remplacement de poteaux électriques pour assurer la continuité électrique (cible : 880 poteaux sur 10 ans).



### Le saviez-vous?

Les signaux de champs électromagnétiques de radiofréquences émis par les compteurs intelligents ne représentent pas un risque pour la santé. Ces appareils doivent respecter des normes strictes établies par des organismes de santé et de sécurité.

La quantité d'ondes émises par les compteurs intelligents est comparable ou inférieure à celle de plusieurs appareils ménagers fréquemment utilisés : téléphones cellulaires, routeurs Wi-Fi, micro-ondes, sècheurs à cheveux, équipements Bluetooth, etc.

# Échéancier

La réalisation d'une première partie des projets ciblés pour répondre à la vision de développement d'Hydro-Magog est planifiée dans le cadre des prévisions budgétaires du Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

**En moyenne,  
Magog investira  
environ 1,8 M\$/année  
de 2025 à 2034.**

## 2025

Installation de compteurs intelligents - Phase 1 (cible : environ 10 600 sur 3 ans).

Développement du réseau (ajout de lignes électriques, augmentation des capacités de transformation, etc.) - Phase 1.

Mise à jour du logiciel de facturation.

Ajout d'une troisième turbine à la centrale La Grande-Dame (plans et devis).

Travaux de réfection du barrage Memphrémagog (plans et devis).

Installation d'un dégrilleur automatisé à la centrale La Grande-Dame.

Ajout de panneaux solaires et d'équipements permettant la réserve d'énergie - Projet pilote.

Ajout d'unités de stockage d'énergie - Projet pilote.

# 2026

Installation de compteurs intelligents - Phase 2.

---

Travaux de réfection du barrage Memphrémagog.

---

Développement du réseau (ajout de lignes électriques, augmentation des capacités de transformation, etc.) - Phase 2.

---

Ajout de panneaux solaires et d'équipements permettant la réserve d'énergie - Phase 2.

---

Ajout d'un transformateur de puissance (120-25 kV – 47 MVA) au poste de distribution 120 kV pour répondre à la demande de consommation électrique en fonction des projections de croissance de la ville (plans et devis).

---

Installation d'un dégrilleur automatisé à la centrale La Grande-Dame.

# 2027

Installation de compteurs intelligents - Phase 3.

---

Développement du réseau (ajout de lignes électriques, augmentation des capacités de transformation, etc.) - Phase 3.

---

Ajout de panneaux solaires et d'équipements permettant la réserve d'énergie - Phase 3.

---

Ajout d'un transformateur de puissance (120-25 kV – 47 MVA) au poste de distribution 120kV pour répondre à la demande de consommation électrique en fonction des projections de croissance de la ville (travaux de construction).



[ville.magog.qc.ca/hydro-magog-2034](http://ville.magog.qc.ca/hydro-magog-2034)

